



## Aux représentants des médias

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Subventionnement des transports publics pour les adolescents-es et jeunes adultes**

#### **La commune de La Grande Béroche subventionnera les abonnements de transports publics pour les adolescents-es et les jeunes adultes de 15 à 25 ans révolus**

Afin de pérenniser les mesures prises par l'exécutif en août 2018, le Conseil général de La Grande Béroche a adopté avec le budget 2019 un arrêté pour le subventionnement des transports publics à hauteur de 50 % afin de favoriser la mobilité douce pour les jeunes.

Pour l'année 2019, chaque adolescent-e ou jeune adulte né-e entre le 1<sup>er</sup> janvier 1995 et le 31 décembre 2004 recevra un bon Rail Check d'une valeur de 50 % du prix d'achat à faire valoir sur un abonnement Onde Verte de 2 zones (10-11) soit un montant de Fr. 247.50 ou 3 zones (10-11-15) ou abonnement général soit Fr. 355.50.

Les jeunes adultes nés entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 recevront une lettre les informant qu'ils peuvent bénéficier de la subvention jusqu'à leur 25<sup>ème</sup> anniversaire.

Les bons Rail Check sont à faire valoir auprès des guichets de gare ou de TransN.

La commune souhaite ainsi vivement encourager les déplacements à pied, à vélo et en transports publics et contribuer ainsi à la mobilité durable.

Le Conseil communal invite les jeunes à profiter de cette offre en utilisant le réseau de transports publics.

Saint-Aubin-Sauges, le 5 février 2019

Le Conseil communal

**Contact médias** : M. François Del Rio, président du Conseil communal  
[francois.delrio@ne.ch](mailto:francois.delrio@ne.ch), 079 637 21 72